

La Résonance syndicale STTCISSS

LANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104 / 20114

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : accueil@sttcissl.org  Facebook  Instagram  Site Web

En colère pour l'équité? Participez à L'ACTION MA CHAISE VIDE !!

Retards pour l'équité et la convention, privatisation vicieuse de nos jobs, mépris de la CAQ, coupures sauvages, mensonges de Santé Québec et la surcharge qui nous brûle... Coudonc, M. Legault! Attendez-vous que nos chaises soient vides?

#MaChaiseVide!

C'est sur ce cri que ce jeudi 30 janvier des militants de votre syndicat sont allés poser une action corsée en enchaînant des chaises de bureau (désuètes, on vous rassure!) aux portes des bureaux de 4 députés de la région, à Repentigny, Mascouche, Lavaltrie et Joliette!

Ce n'est pas tout! Notre action syndicale n'est jamais complète sans vous! Aussi, nous vous lançons un défi! Simple à réaliser au bureau ou en télétravail! Prenez une feuille, un crayon, tracez un gros point d'interrogation et #MaChaiseVide, collez le tout à votre chaise et photographiez

votre bureau. Comme si vous aviez tout plaqué là par écœurantite! Enfin, publiez la photo sur vos réseaux ou sur [un groupe Facebook public créé pour l'occasion : Attendez-vous que ma chaise soit vide?](#) Votre tour d'agir!

Pas trop à l'aise de publier sur Facebook? Pas de panique! [Votre super agent InfoMob Philippe vous a concocté un super guide : cliquez ici!](#)

Pétition à signer!

Une pétition nationale corsée, initiative de votre syndicat local, vient d'être lancée sur le site du Parlement, exigeant le paiement des sommes dues, un mécanisme révisé de paiement à long terme et des excuses publiques officielles du gouvernement! [Cliquez ici pour signer cette pétition très importante!](#)

Francis Boudreault, V.-p. InfoMob



CONFÉRENCE DE PRESSE 27 JANVIER

VRAIMENT

PUBLIC

Le syndicat tenait une conférence de presse au Conseil Central de Lanaudière lundi dernier, afin de dénoncer les allers-retours de certains médecins de la région entre le public et le privé. Nous avons également profité de l'occasion pour critiquer les compressions budgétaires imposées par Santé Québec qui force le CISSS de Lanaudière à user de créativité pour atteindre l'objectif utopique de réduire ses dépenses de plus de 30 millions de dollars d'ici mars 2025 (voir communiqué de presse en pages 5 et 6).

[Pour en savoir davantage, nous vous invitons à écouter la vidéo suivante :](#)

Simon Deschênes, Président



L'ACTUALITÉ SYNDICALE



STTCISSS
LANAUDIÈRE

28 JANVIER

Aujourd'hui, dans l'Actualité syndicale, Simon vous amène avec lui sur la route en direction de Terrebonne afin de donner une entrevue TV.

Il vous parle de la hausse du privé en santé et vous présente un petit mauvais coup qu'il a fait avec son collègue Francis pour annoncer à une employée de bureau qu'elle avait remportée le tirage du BBQ [#vraimentpublic](#). Simon fait le point dans le dossier des retards de paiement de l'équité salariale (et des primes) et vous informe du lancement d'une pétition qui sera déposée à l'Assemblée Nationale du Québec.

[Pour signer la pétition sur les retards dans le versement à la suite du règlement de maintien de l'équité salariale pour le personnel du réseau de la santé et des services sociaux, veuillez cliquer ici](#) (ou en page 1).

[Cliquez ici pour voir la capsule!](#)

28 JOURS SANS ALCOOL

Ça te donne le temps de changer de tempo

Si les Anglais pratiquent le *dry January*, au Québec, c'est plutôt au mois de février qu'on se donne le défi de ne pas boire d'alcool durant 28 jours.

[Cliquez ici pour plus d'informations.](#)

Philippe Cloutier,
Agent InfoMob

SECTION RAPPEL EXPRESS

DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : si à la baisse, avant le 1^{er} mars pour à partir du 18 mai au 6 septembre 2025.

Demandes horaires : avant le 28 février pour les périodes allant du 23 mars au 19 avril 2025.

Prochain férié à demander : Vendredi Saint, 18 avril 2025 (F-10). Exprimez votre préférence au questionnaire avant le 28 février 2025.

BESOIN D'AIDE? PENSE AU PAE!

Programme d'aide aux employés

1 855 612-2998

Fondation CSN KIOSQUES

Donner du sens à l'argent.

Pour vous aider à mieux bâtir votre retraite (c'est payant!), vos représentants Fondation viennent vous voir! Voici les prochaines dates prévues :

- ▶ 5 février au HPLG, 10h à 16h;
- ▶ 6 février au CHDL, 10h à 16h.

Venez les voir en grand nombre!

Si vous souhaitez améliorer vos économies pour votre retraite, rejoignez Fondation au 514 525-5505 ou via

info.actionnaires@fondation.com.

PAUSE D'ÉCRAN!

La journée mondiale sans cellulaire dure... 3 jours (du 6 au 8 février)! Trouvez la journée où c'est possible pour vous de consciemment couper ou réduire considérablement votre utilisation du cellulaire. C'est particulièrement pertinent ces jours-ci

avec le malaise qu'on éprouve avec des compagnies comme Meta et X qui regorgent de désinformation!

Suggestion du jour : [cliquer ici pour écouter un balado de radio qui propose des outils pour y parvenir.](#)

Philippe Cloutier,
Agent InfoMob



SEMAINE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

2 au 8 février

N'ATTENDEZ PAS POUR DEMANDER DE L'AIDE!



MIEUX VAUT PRÉVENIR



QUE MOURIR!

AIDE EN PRÉVENTION

1 866 APPELLE (277-3553)

Clavardage

suicide.ca

CENTRES DE PRÉVENTION DU SUICIDE

Texto 535353

OseParlerDuSuicide.com

DU SUICIDE

RÉCUPÉREZ VOS DÉCLARATIONS

Rappel aux membres du syndicat

Chers collègues,

Nous souhaitons vous rappeler l'importance de récupérer votre copie de la déclaration d'événement accidentel ou de la déclaration de situation à risque après un incident au travail. Ces documents contiennent des informations essentielles sur les mesures suggérées par votre gestionnaire pour remédier à la situation.

Nous tenons également à féliciter certains gestionnaires qui prennent des initiatives créatives pour s'assurer que les copies soient remises rapidement à leurs employés. N'oubliez pas que les gestionnaires ont l'obligation de vous remettre ces documents dans un délai de 10 jours. Passé ce délai, cela pourrait être considéré comme de la négligence.

Il est crucial de prendre connaissance de ces mesures, car si celles-ci ne semblent pas adéquates ou ne répondent pas à vos préoccupations, sachez que vous pouvez nous interpeller au syndicat. Un agent à la prévention pourra alors effectuer un suivi approprié pour s'assurer que la situation est correctement prise en charge.

N'hésitez pas à demander à votre gestionnaire de vous envoyer votre copie par courriel, pigeonier ou en main propre. Récupérer ces informations est essentiel pour votre sécurité au travail.

Pour toute question ou préoccupation, n'hésitez pas à nous contacter.

Voici les numéros de téléphone pour nous joindre :



450-759-5333 poste 402920

450-7598222 poste 4404

Prenez soin de vous et restez en sécurité !

Annie Larochelle,
Agente SST-Prévention



Rétro découlant de la majoration salariale de 3,5% pour les AA 2

Appel aux agents administratifs classe 2 en invalidité CNESTT depuis le 16 juin 2024

Les agentes administratives classe 2 qui reçoivent ou qui ont reçu des prestations de la CNESTT après le 16 juin 2024 doivent nous contacter **au plus tard le 23 avril 2025** afin que l'on procède à une demande de révision de leur base salariale pour y inclure la nouvelle majoration de 3,5% prévue à leur titre d'emploi.

Nous vous ferons signer une demande de reconsidération ainsi qu'un mandat de représentation. Nous pourrions ensuite vous accompagner dans votre dossier.

Cependant, si votre période d'invalidité CNESTT a débuté avant le 16 juin 2024, aucune modification à votre base salariale ne sera requise, puisque celle-ci a été établie en fonction des 52 dernières semaines avant que l'accident de travail ait eu lieu.

Ne tardez pas à nous contacter afin de débiter les procédures avec vous. Avec la CNESTT, nous parlons de délai de rigueur. Il est donc primordial de respecter les délais de 90 jours, sinon nous ne pourrions aller de l'avant dans votre dossier avec cette procédure.

Des questions sur cet article? Contactez-nous! Au Nord : 450 759-8222 postes 4616 ou 2009. Au Sud : 450 654-7229 poste 366113.

Votre équipe SST-Défense

4 février

Journée Mondiale
Contre le Cancer



ici, **ON**
BOYCOTTE
 **mazon**

Votre syndicat agit!

[Suite à l'annonce par Amazon de la fermeture de ses 7 entrepôts au Québec et du congédiement de 3000 travailleurs en représailles à la syndicalisation de 200 employés à l'entrepôt de Laval, tout le Québec est en colère.](#)

Tout le Québec... sauf François Legault, dont le nationalisme de pacotille n'est visiblement qu'un gros mensonge : quand vient le temps de défendre les droits des travailleurs québécois, même Ottawa agit plus vite avec des mesures de réplique, alors que la CAQ nous fait honte!

Vu que Legault est lâche, les citoyens s'organisent! Une campagne de boycott d'Amazon a été lancée, intitulée [Ici, on boycott Amazon!](#)

Aussi, je suis heureux de vous annoncer que votre exécutif syndical a adopté une proposition de boycott mettant fin à nos achats sur Amazon. Nous favoriserons désormais des options locales le plus possible.

Et vous?

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob

29 janvier

JOURNÉE NATIONALE
DE COMMÉMORATION
DE L'ATTENTAT À LA
MOSQUÉE DE QUÉBEC
ET D'ACTION CONTRE
L'ISLAMOPHOBIE

Je fais quoi, lorsque j'apprends que je suis enceinte?

1. Appelez à votre clinique médicale, dites à la secrétaire que vous êtes enceinte et que vous voulez faire remplir le formulaire du programme de maternité sans danger (PMSD).

2. Ensuite, le médecin complétera et enverra le certificat à la santé publique.

3. Cette dernière vous appellera pour évaluer vos tâches de travail afin de voir si vos conditions de travail comportent des dangers pour vous et pour votre enfant à naître. Il est important d'**expliquer votre réel travail** pour que le PMSD soit rempli correctement.

Exemple de questions :

- ▶ Soulèvement de poids?
- ▶ Travaillez-vous en position stationnaire de façon prolongée?
- ▶ Travaillez-vous avec une clientèle dangereuse, agressive, maladie infectieuse, etc.?
- ▶ L'environnement de travail...

4. La santé publique enverra votre PMSD à votre médecin. Il vous contactera lorsque reçu. Vous devrez récupérer le document et/ou rencontrer votre médecin, si nécessaire.

5. Vous devrez envoyer ledit document au service de la prévention et mieux-être au travail – Volet maternité : sst.maternite.ciessleran@ssss.gouv.qc.ca ou par télécopieur au 450 759-1625.

6. L'équipe du service de prévention et mieux-être au travail enverra à votre gestionnaire un avis de recommandation.

*** **Si vous croyez que vos restrictions ne sont pas respectées**, il est important d'en parler à votre **gestionnaire** en premier lieu. Si vous avez encore des doutes ensuite, contactez votre équipe SST-Défense CSN.

Il se pourrait ensuite que vous soyez réaffectée si les restrictions émises ne sont pas respectées. Si l'employeur n'a pas de travail pour vous, vous serez en retrait préventif

(payable en CNESST).

7. Lorsque vous n'êtes plus payée par le CISSSL, vous devez appeler à la rémunération au 450 755-7377 pour prendre un arrangement pour le paiement de vos assurances collectives.

*** Pour maintenir ou modifier votre couverture d'assurance vie et d'assurance collective, vous devez en aviser l'agent.

Le retrait préventif

Lorsque vous êtes en retrait préventif, vous allez recevoir de la CNESST jusqu'à 36 semaines. Les 5 premiers jours seront assumés par l'employeur à 100%. Par la suite, les 14 jours suivants sont assumés par l'employeur à 90% du salaire net.

À partir de la 20^e journée, ce sera la CNESST qui couvrira le salaire.

**Sachez que si votre médecin vous retire du travail pour complication... Votre retrait sera sous le régime de l'assurance maladie et cela affectera votre calcul de RQAP.

RQAP

[Cliquez ici pour consulter la page web sur le fonctionnement du RQAP.](#)

Droits durant votre grossesse et suivant votre retour de congé parental

Les visites médicales : vous avez droit à **5 jours de congés payés** qui peuvent être fractionnés en demi-journées au besoin, et ce, après entente avec votre gestionnaire.

Ces 5 journées ne sont pas comptabilisées dans la banque de congés annuels. Vous y aurez droit même si vous êtes à bénéfices marginaux.

Il se peut qu'on vous demande de fournir un certificat médical ou un document attestant votre rendez-vous relié à votre grossesse.

Le RREGOP

N'oubliez pas que pendant votre congé parental, vous ne cotiserez pas à votre fonds de pension sauf si vous en faites la demande et que vous si-

gnez l'accord de prélèvement automatique à même votre compte bancaire. Mais attention : les montants peuvent être élevés! Sinon, vous avez **6 mois** à votre retour de congé parental pour pouvoir le racheter. Si vous attendez après 6 mois, il y aura une pénalité au coût de rachat.

Congés de maternité successifs

Il faut avoir accumulé 20 semaines depuis le début de votre embauche. Vous devriez avoir le même versement qu'au premier. Exemple : régime de base ou régime particulier.

Congé pour l'autre parent

Vous avez droit à un congé payé d'une durée maximale de 5 jours ouvrables à l'occasion de la naissance de votre enfant. Ce congé peut être pris de façon discontinue entre la naissance et le 15^e jour suivant le retour de la mère à la maison. Une de ces journées peut être prise pour la journée du baptême ou de l'enregistrement. Vous avez droit à un congé de 5 semaines consécutives. Ce congé doit être pris au plus tard à la fin de la 78^e semaine suivant la naissance de votre enfant.

*** Pour avoir plus de renseignements à ce sujet, vous pouvez contacter votre équipe SST-Défense CSN. [Vous pouvez également cliquer ici pour vous rendre sur le site Internet de l'employeur et consulter la foire aux questions.](#)

Des questions sur cet article? Contactez-nous! Au Nord : 450 759-8222 postes 4616 ou 2009. Au Sud : 450 654-7229 poste 366113.

Votre équipe SST-Défense





« SIGNE QUE LE MANDAT DE SANTÉ QUÉBEC N'EST PAS CLAIR, LA JEUNE SOCIÉTÉ D'ÉTAT A OCTROYÉ 103 000\$ À UNE AGENCE DE MARKETING POUR L'AIDER À TROUVER SON IDENTITÉ. »

JOEL LEMAY

Coupes en santé: «nous ne sommes qu'un numéro»

Par Philippe Chabot, Le Soleil

24 janvier 2025 à 15h08 | Mis à jour le 24 janvier 2025 à 15h20



SANTÉ

Compressions en santé: «C'est une catastrophe», dit un médecin



COMPRESSIONS EN SANTÉ

1000 EMPLOYÉS DE MOINS EN UN MOIS

DR BENOIT HEPPELL | médecin de famille, CIUSSS de l'Estrie-CHUS

Où vont vos impôts: une quête de sens à 103 000\$ pour Santé Québec

La jeune société d'État a mandaté un consultant externe pour définir sa mission, sa vision et ses valeurs.

TOUT VA TRÈS BIEN MADAME LA MARQUISE



Radio-Canada

COMPRESSIONS EN SANTÉ

1000 EMPLOYÉ-ES DE MOINS EN UN MOIS

« En abolissant des centaines de postes, la CAQ et Santé Québec risquent de mettre les usagères et les usagers en danger. »



TVA NOUVELLES

COMPRESSIONS EN SANTÉ

DES MÉDECINS DE FAMILLE SONNENT L'ALARME

YANN LANGLAIS PLANTE | directeur affaires publiques, Santé Québec

« Santé Québec "n'a pas de vue" encore sur le nombre de postes qui seront supprimés. »



Conseil central
de
Lanaudière



Communiqué de presse
Pour diffusion le 27 janvier 2025

Joliette : La CSN dénonce les allers-retours au privé de certains médecins ainsi que des pratiques de compression et de recours au privé en santé

Joliette, lundi le 27 janvier 2025 – Une conférence de presse fut tenue par le Conseil Central de Lanaudière – CSN ce matin afin de dénoncer la multiplication des allers-retours au privé pratiqués par les médecins ainsi que certaines pratiques visant à réaliser des compressions budgétaires dans le réseau de la santé.

Une requête d'accès à l'information faite par la centrale syndicale révèle d'ailleurs que la pratique est en hausse au Québec. Dans la région de Lanaudière, l'ophtalmologue Pierre Jeanson, le chirurgien orthopédique Joseph Barbarian Razmig et la pneumologue Candide Tremblay se sont notamment désaffiliés respectivement quatre, trois et deux fois du régime public dans la dernière année. Au total, ce sont douze médecins qui pratiquent des aller-retour entre public et privé dans la région.

« Dans Lanaudière, les difficultés d'accès aux soins sont criantes. Dans ce contexte, la dernière chose dont on a besoin c'est de perdre des médecins pendant qu'ils vont maximiser leur revenu au privé », explique Patricia Rivest, présidente du Conseil central de Lanaudière.

La CSN revendique la fin de ces allers-retours en mettant un terme à l'exode des médecins vers le privé. En ce moment, un simple avis 30 jours avant de pratiquer au privé est requis, rendant les allers-retours d'une grande simplicité.

Dans le cadre d'un plan d'urgence pour régler la crise d'accès au réseau, la CSN réclame aussi à Québec l'imposition d'un moratoire sur l'ouverture des cliniques médicales à but lucratif. Elle demande de plus au gouvernement la garantie selon laquelle les services destinés au public ne seront plus confiés au secteur privé, et ce, afin d'assurer une gestion transparente et centrée sur les besoins de la population plutôt que sur le profit. L'ensemble de ces mesures peut être appliqué dès maintenant et sans délai si le gouvernement s'y décide.

Pour Luce Melançon, vice-présidente régionale de la Fédération de la Santé et des Services Sociaux affiliée à la CSN, « les règles du jeu doivent être resserrées afin que les médecins formés à grand frais pour le public puissent œuvrer à l'accessibilité de soins de santé gratuits et de qualité pour tous les citoyens, et ce dans toutes les régions du Québec. » Pour cette dernière, « il est inadmissible que le gouvernement œuvre à légiférer en faveur d'un accaparement du personnel, soignant ou non soignant, par le privé au détriment du public. »

Par ailleurs, les représentants et représentantes de la CSN ont profité de cette conférence de pression pour dénoncer certaines pratiques de compression budgétaires mises de l'avant par le CISSS de Lanaudière

« La direction du CISSS de Lanaudière ne cesse de nous surprendre par sa créativité à trouver des moyens pour économiser et répondre à l'objectif utopique de Santé Québec de réduire ses coûts de 30 millions dans la région », indique Simon Deschênes, président du STT du CISSS de Lanaudière-CSN.

Au niveau du soutien à domicile, les gestionnaires envoient de plus en plus de travail aux coopératives privées expliquant que ça coûte moins cher. Pour monsieur Deschênes, « Le contrecoup de ces décisions amène la clientèle à se plaindre de plus en plus fréquemment face à la piètre qualité des services qui leur sont offerts par ces coops qui n'ont pas de personnel suffisamment qualifié. »

Ce dernier explique que pendant que Santé Québec impose un gel d'embauche et de remplacements pour le personnel de bureau et de l'administration, le service des archives de l'hôpital de Joliette vient de signer un contrat de près de 600 000\$ avec une compagnie de numérisation privée, en justifiant sa décision par l'argument voulant qu'ils n'aient pas suffisamment de personnel pour effectuer ce travail à l'interne.

Notons que récemment, la direction des ressources humaines du CISSS de Lanaudière a lancé un appel d'intérêt aux infirmières, infirmières auxiliaires et préposés aux bénéficiaires leur proposant de réduire leurs heures de travail en semaine, évoquant une fois de plus ce souci de rigueur budgétaire.

« Si, dans les années 70, le Québec a fait le choix de mettre en place un régime d'assurance maladie universel, accessible et gratuit, c'était dans le but de mettre un terme à l'emprise des compagnies privées qui tiraient profit de la maladie des gens. Aujourd'hui, on est en train de leur servir le buffet sur un plateau d'argent » de conclure le président du syndicat.

Depuis plusieurs mois, la CSN se déploie partout au Québec à travers la campagne Pas de profit sur la maladie. Par cette opération massive, elle invite les Québécoises et les Québécois à joindre leur voix à la lutte pour un réseau de la santé et des services sociaux vraiment publics.

-30-

Renseignements :

Patricia Rivest, présidente du Conseil Central de Lanaudière – CSN

(450) 559-1190

Patricia.rivest@csn.qc.ca